

PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SAINT-CONSTANT LE LUNDI 20 MARS 2017

Séance extraordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Constant tenue à l'hôtel de ville le lundi 20 mars 2017 à 18h30, convoquée par monsieur le maire Jean-Claude Boyer en faisant signifier par un employé d'une entreprise privée de messagerie, avis de la présente séance à mesdames et messieurs les conseillers David Lemelin, André Camirand, Gilles Lapierre, Chantale Boudrias, Louise Savignac, Thierry Maheu, Mario Perron et Mario Arsenault, au plus tard vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance, le tout conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents à cette séance monsieur le maire Jean-Claude Boyer, madame et messieurs les conseillers David Lemelin, Gilles Lapierre, Louise Savignac, Thierry Maheu, Mario Perron et Mario Arsenault.

Sont absents madame la conseillère Chantale Boudrias et monsieur le conseiller André Camirand.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Claude Boyer.

Madame Nancy Trottier, directrice générale et Me Sophie Laflamme, greffière sont présentes.

139-17 <u>DESTITUTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE DU SERVICE DE L'URBANISME ET ABOLITION DU POSTE</u>

CONSIDÉRANT que la Ville procède à une réorganisation administrative;

CONSIDÉRANT que le poste de secrétaire de l'urbanisme sera aboli par cette réorganisation;

CONSIDÉRANT toutes les circonstances de cette affaire;

Il est PROPOSÉ par madame Louise Savignac APPUYÉE de monsieur Thierry Maheu ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

D'entériner la décision d'abolir le poste de secrétaire de l'urbanisme.

D'entériner la décision de mettre fin à l'emploi de madame Marie-Hélène Moses pour cause d'abolition de son poste, à compter du 22 mars 2017.

D'autoriser madame Julie Labossière, chef de la Division des ressources humaines, à donner effet à la présente résolution et d'autoriser le versement d'une indemnité de fin d'emploi à madame Marie-Hélène Moses conformément aux documents de terminaison d'emploi.



No de résolution ou annotation De donner instruction à madame Julie Labossière, chef de la Division des ressources humaines, d'acheminer copie de la présente résolution à madame Moses.

Que les crédits requis au paiement de la présente dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-610-00-111.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Personne n'assistant, il n'y a pas eu de période de questions.

Jean-Claude Boyer, maire

Me Sophie Laflamme, greffière